



Système de Sécurité Incendie NF-508

N°: SSI 280 A12

Extension

Date de la décision : 6 décembre 2024

NOM ET ADRESSE DU TITULAIRE : Site(s) de production du Matériel

Principal cœur du système

LAGORD - France

LEGRAND France PYRENEES

Avenue Larribau BP 9008

64050 PAU

France

Ce certificat est composé de 2 pages.

Ce certificat n'est valable qu'accompagné du rapport d'associativité N° DA 11 00 13 K Ce certificat annule et remplace tout certificat antérieur.

Ce certificat n'engage en aucun cas AFNOR Certification quant à la conformité réglementaire de l'installation dans laquelle est implanté le système certifié couvert par le présent certificat.







Certificat NF-SSI N°: SSI 280 A12

Le système certifié, constitué par les matériels principaux, composants et accessoires répertoriés, répond aux exigences du référentiel NF-508 (NF-SSI) en vigueur.

Il autorise la société LEGRAND France PYRENEES à apposer la marque NF en application des Règles Générales de la marque NF et des règles de certification de l'application NF- Système de Sécurité Incendie (NF-508) sur les matériels principaux et composants suivants :

REFERENCE DU MATERIEL PRINCIPAL CŒUR DU SYSTEME :

Référence commerciale : ECS 16 CMSI

N° d'identification : ECS 035 O1 / CMSI 090 I1

Les composants, matériels principaux et accessoires répertoriés faisant l'objet d'une associativité avec le matériel principal cœur du système référencé ci-dessus figurent dans le rapport d'associativité joint.

Caractéristiques certifiées essentielles :

- les matériels principaux, composants et accessoires répertoriés constitutifs du système certifié ont fait l'objet d'une associativité entre eux.
- les composants et accessoires répertoriés constitutifs du système certifié ont fait l'objet d'une associativité avec le matériel principal (cœur du système certifié),

Ce certificat atteste également que le système qualité du titulaire et de ses fournisseurs de matériels principaux et/ou composants référencés dans le rapport d'associativité joint ont été évalués conformément aux règles de certification de l'application NF-508.

Ce certificat est valable jusqu'au 30 septembre 2026 sous réserve des résultats des contrôles effectués par AFNOR Certification qui peut prendre toute sanction conformément aux règles générales de la marque NF et au référentiel de certification NF-508.



Julie NIZRI
Directeur Général d'AFNOR Certification

